

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

- Les cours sont accessibles à partir de 15 ans.
- Les cours se déroulent les mardis et jeudis de 20 h à 21h45 au gymnase Serge Mesones au complexe sportif de la Botte à Aubagne.
- Adhésion au club 10 euros, à régler à la première inscription (chèque libellé au nom du club)
- Adhésion à la F.F.K.D.A. 37 euros (chèque libellé au nom du Shaolin Boxing Club Aubagne.)
- Cotisation pour les cours à l'année : 200 euros qui peuvent être réglés par trois chèques qui seront encaissés en début de chaque trimestre (chèque(s) libellé(s) au nom du club)
- Le règlement intérieur vous est remis et doit être rendu signé.
- Un certificat médical pour la pratique des Arts Martiaux.
- Une autorisation parentale pour les mineurs, à partir de 15 ans.

Matériel et tenue

Tenue traditionnelle de Shaolin, coquille, gants, tennis, protège tibias et pieds.

Se renseigner auprès du responsable pour l'achat du matériel.

CONTACT : Jacques Vigier Latour 06.11.35.34.31.

Shaolin Boxing Club Aubagne
C/O Jacques Vigier Latour
1 A rue Bernard Palissy
13400 Aubagne
N° affiliation F.F.K.D.A : 0130697

NOM : _____

PRENOM : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Courriel : _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____

représentant légal demeurant à _____

Téléphone _____ autorise mon enfant _____

_____ né(e) le _____

à participer aux cours de Kung Fu Wushu dispensés au sein du Shaolin Boxing Club Aubagne. Je donne mon accord pour tous transports et j'autorise la prise en charge médicale pour tout accident pouvant survenir pendant les cours, les stages et les compétitions.

A _____ le _____

Signature